Image not found or type unknown

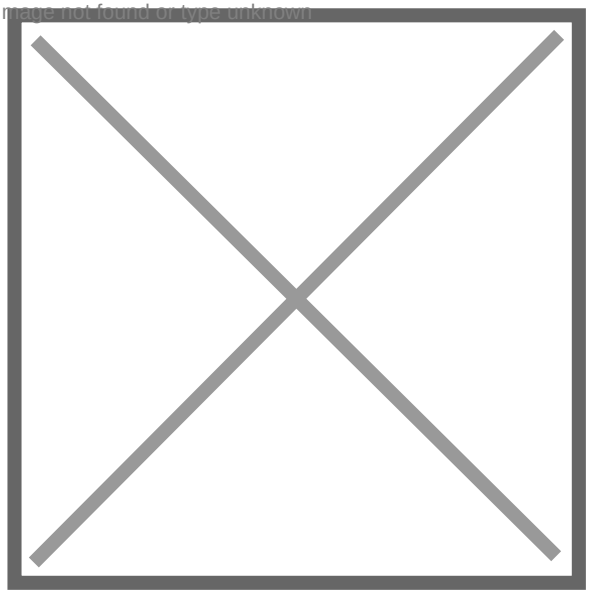

Remboursement bouygues télécom

Par **eedrv**, le **05/01/2013** à **00:07**

Bonjour,
J'ai un litige avec Bouygues Telecom que j'aimerais partager et éventuellement trouver conseil. Voila j'ai passer commande (N° IBT12100649157) d'un téléphone iphone 5 de 64go le 25/10/2012 auprès de BT via une vente à distance mais me suis retracté entre temps pour des raisons de force majeures. Bien sur j'ai renvoyer le téléphones vers les entrepôts de BT selon les informations qui m'ont été communiquées par le service client. Le problème c'est que depuis je n'ai jamais reçu le remboursement des 779.90 euros débités sur ma carte bleue. Que pourrais je faire donc pour obtenir mon remboursement? Je souhaite rappelé que j'ai eu aujourd'hui (04/01/2013) un conseillère qui m'a affirmer qu'il y avait des remboursement datant d'avril 2012 pas encore résolus.

Cordialement

Par **Gaelle59330**, le **14/01/2013** à **14:47**

Bonjour je viens de lire votre post. J ai le meme soucis depuis septembre 2012 je n ai jamais été remboursée. On est mal reçu au téléphone on se moqie de nous. On répète les mêmes phrases. Ça pousse à bout. J ai monté un dossier en novembre 2012 avec une manager de boutique Bouygues et toujours pas de réponses ... J ai également fait intervenir une assocition de consommateur sans jamais avoir eu de rEponse. Cette semaine je vais voir pour déposer une plainte. Avez vous eu des nouvelles ? Cordialement.

Par **eedrv**, le **14/01/2013** à **20:11**

alors non, toujours pas de nouvelles et bon il m'ont demandé de patienter jusqu'au 21 janvier. Si à cette date j'ai rien, je vais voir avec eux si je peux utiliser l'avoir de 779.90 euros emis pour racheter l'iphone chez eux que je revendrai histoire d'obtenir une partie de mon argent sinon j'enverrai encore une recommandé dont je conserverai l'AR pour me rendre chez une association de consommateur. Parallèlement, si dans le mois suivant j'ai pas mon remboursement ou un téléphone je porterai plainte. Alors si vous pensez qu'on peut s'associer ce sera volontier.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés